

Paris, le 05 janvier 2026

Objet : adhésion FNGE 2026 Rejoignez-nous !

Madame, Monsieur,

En ce début d'année 2026, nous avons le plaisir de vous adresser nos meilleurs vœux et de vous présenter la Fédération Nationale des Groupements d'Employeurs (FNGE).

Depuis sa création, la FNGE œuvre sans relâche pour promouvoir, développer et professionnaliser les Groupements d'Employeurs. En rejoignant notre fédération, vous intégrerez un réseau d'acteurs engagés qui écrivent ensemble l'histoire des GE et renforcent leur reconnaissance comme solution d'avenir face aux défis du monde du travail.

Une année 2025 marquée par la résilience

L'année 2025 a été particulièrement éprouvante pour notre secteur. L'instabilité gouvernementale et les restrictions budgétaires ont considérablement freiné les avancées législatives et les grands projets structurants que nous avions envisagés. Dans ce contexte contraint, nous avons maintenu nos missions essentielles :

- ⌚ Accompagner les porteurs de projets. En 2025, 35 nouveaux groupements d'employeurs ont vu le jour grâce à notre soutien, preuve que le modèle des GE demeure une réponse pertinente et dynamique aux besoins des entreprises et des salariés.
- ⌚ Assister nos adhérents sur le plan juridique et RH, répondre aux questions quotidiennes et gérer leurs défis opérationnels.

Les Groupements d'Employeurs face aux enjeux RH de 2026

Le paysage des ressources humaines connaît des transformations profondes, et les Groupements d'Employeurs sont plus que jamais une solution d'avenir pour y répondre. Voici quelques-uns des enjeux majeurs auxquels nous sommes collectivement confrontés, et pour lesquels les GE offrent des réponses concrètes :

- ⌚ **La pénurie de compétences et la guerre des talents** : les difficultés de recrutement persistent. Les GE permettent de mutualiser les ressources et d'offrir aux talents des parcours professionnels enrichissants, variés et sécurisés – un atout décisif pour attirer et fidéliser.
- ⌚ **La flexibilité et la qualité de vie au travail** : 63 % des salariés considèrent la flexibilité comme indispensable, et 84 % placent l'équilibre vie professionnelle/personnelle au cœur de leurs attentes. Le modèle du GE, par sa souplesse et son adaptation aux besoins des entreprises comme des salariés, répond parfaitement à ces aspirations.
- ⌚ **La transparence salariale** : à partir de 2026, la transparence salariale devient une obligation légale renforcée. Les GE, en structurant des politiques de rémunération équitables et claires, peuvent devenir des exemples de bonnes pratiques et renforcer leur attractivité.
- ⌚ **La digitalisation et l'intelligence artificielle** : l'IA transforme les pratiques RH (recrutement, gestion des compétences, formation). Les GE doivent s'approprier ces outils pour optimiser leur gestion administrative et se concentrer sur l'humain.
- ⌚ **L'engagement et la quête de sens** : les salariés recherchent du sens dans leur travail. Les GE, par leur dimension humaine, leur ancrage territorial et leur contribution à l'emploi local, incarnent naturellement ces valeurs.

Face à ces mutations, les Groupements d'Employeurs représentent une solution d'avenir : ils allient performance économique, innovation sociale et réponse aux aspirations des salariés.

Perspectives 2026 : avançons ensemble

L'année 2026 s'annonce encore incertaine sur le plan institutionnel et budgétaire. En adhérant à la FNGE, vous contribuerez à notre mobilisation pour :

- ❖ **Renforcer notre plaidoyer** auprès des acteurs publics et privés pour obtenir de nouvelles avancées réglementaires et financières.
- ❖ **Développer nos outils et services** : enrichissement de la plateforme RHinfoGE.fr, formations thématiques, veille juridique et accompagnement personnalisé, notamment via notre option « PREMIUM ».
- ❖ **Créer un lien fort** avec nos adhérents, pour être à l'écoute de leurs besoins, partager les retours d'expérience et construire ensemble les solutions de demain.

Tarifs 2026 : accessibilité et solidarité

Dans un souci de solidarité et pour favoriser l'accès au réseau, nous avons maintenu des tarifs d'adhésion 2026 stables et accessibles. Votre fédération est à vos côtés dès le premier jour, sans alourdir vos charges.

Votre adhésion : un engagement gagnant

Adhérer à la FNGE, c'est :

- ❖ **Bénéficier d'une voix collective forte** pour défendre les intérêts des GE auprès des pouvoirs publics.
- ❖ **Accéder à un accompagnement expert** (juridique, RH, stratégique) au quotidien.
- ❖ **Contribuer à l'émergence de nouveaux GE** et au développement d'un modèle d'emploi durable et humain.
- ❖ **Profiter d'outils, formations et ressources** pour professionnaliser vos pratiques dès votre création.
- ❖ **Intégrer un réseau dynamique** de professionnels partageant les mêmes valeurs et défis.

Parce que « seul on va vite, ensemble on va plus loin », nous vous invitons à nous rejoindre pour bâtir ensemble l'avenir des Groupements d'Employeurs.

Vous trouverez en annexe la fiche d'adhésion pour 2026. N'hésitez pas à nous contacter pour échanger sur vos besoins, vos projets ou toute question concernant l'adhésion à la FNGE.

Nous serions ravis de vous compter parmi nos adhérents et de vous accompagner dans votre développement.

Avec nos chaleureuses salutations,

Isabelle Liberge,
Présidente





Bulletin d'adhésion 2026

Le forfait adhérent donne accès aux services suivants

- Forfait service juridique et RH. **Réponse sous 48 H.** 10 questions /an / par adhérent, hors rédaction d'acte – sauf option « PREMIUM » : pour un nombre illimité de questions ;
- Cellule de prévention des difficultés et défense ;
- Facilitation des relations avec Pôle Emploi dans le cadre de la convention PE - FNGE ;
- Ateliers gratuits accessibles en vidéo conférence ;
- Accès à l'ensemble des fonctionnalités sur le site RHinfoGE, Kit de communication,;
- Accompagnement projets de développement de collectifs ou individuels de GE ;
- Accompagnement des porteurs de projets pour la création de GE, hors rédaction d'acte. Sur devis selon besoin

La cotisation est calculée selon le barème suivant, case à cocher

Adhésion FNGE Effectif ETP = MAD + permanents (N-1) ETP	Tous GE/GEIQ – SCIC marchands	Tous GE / GEIQ non marchands (non assujetti à TVA)	+ Option « PREMIUM » nombre illimité de questions
Moins de 10 salariés	<input type="checkbox"/> 300 € HT soit 360 € TTC	<input type="checkbox"/> 250,00 € HT soit 300 € TTC	Votre adhésion <input type="checkbox"/> X 50 % Soit : Montant HT =€ HT X 50 % =€ HT X 20% (TVA) =€ =€ TTC
Entre 10 et 20 salariés	<input type="checkbox"/> 560 € HT soit 672 € TTC	<input type="checkbox"/> 466,66 € HT soit 560 € TTC	
Entre 21 et 50 salariés	<input type="checkbox"/> 800 € HT soit 960 € TTC	<input type="checkbox"/> 666,66 € HT soit 800 € TTC	
Entre 51 et 100 salariés	<input type="checkbox"/> 1 100 € HT soit 1 320 € TTC	<input type="checkbox"/> 916,66 € HT soit 1 100 € TTC	
Plus de 100 salariés Fédération de GE regroupement, partenaire, conseil des GE	<input type="checkbox"/> 1 600 € HT soit 1 920 € TTC <input type="checkbox"/> 500 € HT soit 600 € TTC	<input type="checkbox"/> 1 333,33 € HT soit 1 600 € TTC	

Porteur de projet structure de moins de 50 ETP : 250,00 € HT soit **300 € TTC** - plus de 50 ETP : 1 000 € HT soit **1 200 € TTC**

GE Vous êtes un groupement d'employeurs / GEIQ

Raison sociale :	Forme juridique :	Site Internet :
Adresse :		
CP :	Ville :	Tél. (standard) :
Code APE :	N° SIRET :	Courriel :
Secteur d'activité :	Convention collective :	
Effectif en ETP MAD+permanents (N-1):	Effectif utilisateurs (N-1) :	
Type de GE (mono, multi, mixte, agric, asso, sport, GEIQ) :	Masse salariale (N-1) :	

L'ensemble de ces informations est indispensable pour un suivi optimisé de votre structure.



Vous êtes : fédération, regroupement de GE, partenaire, conseil porteur de projet, (expert-comptable, avocat...)

Raison sociale :	Nombre d'adhérents à votre structure (N-1) :
Adresse :	
CP :	Ville :
Code APE :	N° SIRET :
Courriel :	Tél. :
	Site Internet :
	Nombre de GE sur le territoire (GE affiliés N-1) :

Règlement

Merci de renvoyer ce bulletin complété et signé à isa.liberge@gmail.com et de régler votre adhésion selon le barème en vigueur par virement (RIB joint) - NB : Les courriers sont à expédier au pôle de gestion de la FNGE : **43 rue du président de Gaulle 85400 Luçon**.

Montant et référence de votre règlement :

Fait à Signature	Le Cachet de l'entreprise	À réception, vous serez contacté pour bénéficier d'un accompagnement personnalisé afin d'utiliser aux mieux les services de la FNGE
---------------------	------------------------------	---



Le responsable légal (mandataire social, président)

Nom :	Prénom :	Fonction :
Tél. direct :		Portable :
Email :		
POUR L'ENVOI DE LA LETTRE CONFIDENTIELLE DE LA FNGE		
Adresse :		
CP :	Ville :	

Le responsable opérationnel (manager, directeur, animateur)

Nom :	Prénom :
Tél. direct :	Email :
Portable :	Domaine d'expertise :

Les collaborateurs

Avec votre accord, vous pouvez faire bénéficier vos collaborateurs des services de la FNGE, notamment participer à des réunions ou recevoir nos **e-newsletters**, en remplissant le tableau ci-dessous :

Nom, prénom	Fonction*	Tél. direct	Email

Comment avez-vous connu la FNGE ?

Par le réseau (M. ou Mme.) :	Par notre site Internet :
Lors d'un événement, lequel ? :	Autres (précisez) :

Souhaitez-vous devenir administrateur de la FNGE ? (cochez la case)

Oui Non J'ai besoin d'information

Vos attentes, besoins, suggestions

Toute nouvelle demande d'admission doit être adressée par écrit au Président du Conseil d'Administration qui la soumet pour examen, avis et approbation au Conseil d'Administration. Toute personne admise s'engage, par le fait de son adhésion à la FNGE, à en respecter les statuts et le cas échéant, le règlement intérieur (Extrait de l'article 8 des statuts). **La présente demande d'adhésion peut être effectuée en ligne par mail.** Votre cotisation donne droit à une déduction fiscale : elle passera en charges déductibles (art. 39 de CGI) du résultat imposable de votre entreprise. Concernant le tarif, pas de prorata temporis.

Des virements, pour plus de simplicité ! Merci



BANQUE POPULAIRE ATLANTIQUE

Siège Social : 1 Rue Françoise Sagan - St Herblain - 44 919 NANTES CEDEX 9

Société Anonyme Coopérative de Banque Populaire à capital variable, régie par les articles L 512-2 et suivants du Code Monétaire et Financier et l'ensemble des textes relatifs aux Banques Populaires et à leur Etat intervenant sur le Crédit. Société de courtage d'assurance - inscrite ORIAS numero 07 002 549 - SIREN 457 525 227 RCS Nantes - Code APE 8511D - CCP 10-90 U Nantes - Téléphone : 02 40 46 08 08 - Télécopieur : 02 40 46 46 61 - Internet : www.atlantique.banquepopulaire.fr

RELEVE D'IDENTITE BANCAIRE

TITULAIRE DU COMPTE :

AS SYND FEDERATION NATIONALE

ADRESSE :

DES GROUPEMENTS D'EMPLOYEURS

37 RUE JEAN LECLAIRE

30 RUE DE EPINETTES

DOMICILIATION : BPATL.NANTES OUEST ENTRE- 00666

CODE BANQUE	CODE GUICHET	NUMERO DE COMPTE	CLE RIB
13807	00666	31821426564	83

IBAN : FR76 1380 7006 6631 8214 2656 483
Adresse SWIFT (BIC) : CCBPFRPPNAN

Ce relevé d'identité bancaire est à utiliser pour les opérations que vous seriez amenés à inscrire à mon compte ouvert à la **BANQUE POPULAIRE ATLANTIQUE** :

- virements, versements...

Son utilisation vous garantira le bon enregistrement des opérations en cause et évitera les retards ou erreurs d'imputation.